

Option DROIT & AFFAIRES

L'ÉVÉNEMENT

Karina Perwald-Leroy, nouvelle directrice juridique de La Française AM

Karina Perwald-Leroy, 38 ans, vient d'être nommée directrice juridique de La Française AM. Elle sera à ce titre chargée de la gestion juridique et administrative des sociétés du groupe, des partenaires et des plateformes de distribution, ainsi que du suivi des opérations de M&A tant internes qu'externes. On rappellera que La Française AM est le nouveau nom donné à UFG-LFP, rebaptisé en septembre dernier. L'Union française de gestion et La Française des Placements s'étaient en effet rapprochées, en juillet 2009, pour former un groupe de gestion d'actifs multipécialiste. Issue de cette fusion, La Française AM gère aujourd'hui plus de 35 milliards d'euros d'actifs. «Le département juridique est réparti en trois pôles : vie sociale et M&A, affaires générales, distribution et plateforme CGP. Ils comptent chacun deux juristes. Le service juridique se veut proactif et proche du business du groupe pour anticiper et traiter le plus efficacement l'ensemble de ses problématiques juridiques», explique la nouvelle directrice juridique. Nul doute que Karina Perwald-Leroy les abordera toutes avec entrain et professionnalisme.



Karina Perwald-Leroy

Cette dernière présente en effet déjà une belle carrière. Diplômée d'un doctorat de droit international économique (Paris I Panthéon-Sorbone), de l'EFB Paris et titulaire du CAPA, elle a débuté sa carrière en 1999 comme chargée de mission chez NYSE Euronext, avant de rejoindre en 2003 le cabinet

Freshfields Bruckhaus Deringer comme collaboratrice. Elle était alors en charge des introductions en Bourse et des augmentations de capital des sociétés cotées. Deux ans plus tard, elle intègre Atos Consulting en tant que senior consultant. En novembre 2007, State Street Finance lui offre le poste de responsable du service juridique. Elle devient également membre du comité de direction de la société.

En rejoignant aujourd'hui La Française AM, elle prend le poste de directrice juridique groupe. «La forte dimension managériale du poste qui m'était proposé, la

réputation d'excellence du groupe et ses ambitions de développement m'ont convaincu de m'engager dans ce nouveau projet», justifie-t-elle. Elle sera placée sous la responsabilité de Jérôme Coirier, directeur de l'organisation et des partenariats. ■
Ondine Delaunay

AU SOMMAIRE

Droit&Communauté

Reckitt-Benckiser : la direction juridique Europe du Sud de Geoffroy Ribadeau-Dumas
Carnet

p.2
p.3

Droit&Affaires

Anovo repris à la barre par Butler Capital

p.4

Droit&Expertise

La valorisation d'une entreprise grâce à son capital incorporel

p.6

PORTRAIT

Reckitt-Benckiser : la direction juridique Europe du Sud de Geoffroy Ribadeau-Dumas

Qui la dirige



Avec un père et deux grands-pères avocats, on aurait imaginé que Geoffroy Ribadeau-Dumas embrasse l'avocature lui aussi. Il a bien failli. Mais le stage qu'il a effectué à la sortie de l'EFB ne l'a pas convaincu. Profitant de la possibilité de valider l'une des deux premières années d'expérience en entreprise, il a alors découvert sa vocation. «Je finissais mon service militaire et l'opportunité d'intégrer le groupe L'Oréal s'est présentée. Et depuis cette première expérience, je ne regrette pas mon choix.» Pierre Simoncelli est alors le directeur juridique du groupe et Frédéric Dexmier celui en charge de la France. C'est sous les ordres de ce dernier que l'impétrant apprend son métier, pendant plus de cinq ans. «Il m'a communiqué la passion, m'a appris la rigueur et l'intérêt d'aider les métiers de l'entreprise à

faire ce qu'il faut pour que le groupe progresse.» Quatre années d'activité en France, puis dix-huit mois centrés sur l'Europe de l'Est feront de lui un juriste convaincu et désireux de nouveautés. Une occasion manquée en Asie suivie par une offre du groupe Nestlé lui feront intégrer un autre groupe d'envergure. «Avec environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, la filiale française est gigantesque. En tant que directeur juridique adjoint, je me suis retrouvé en première ligne, sur des dossiers passionnants et dont les implications étaient colossales.» A ce moment-là en effet, le groupe avait décidé de totalement restructurer sa filiale française. En quatre ans, il accumule une riche expérience, que ce soit en opérations de restructuration, sur les questions de distribution et de concurrence mais aussi en droit social. En 2008, Reckitt-Benckiser lui offre le poste de directeur juridique de sa filiale française. Il y restera un an, avant de se voir confier, en 2009, la direction de la zone Europe du Sud.

Comment elle s'organise

La zone Europe du Sud réunit la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie et le Portugal et compte, outre Geoffroy Ribadeau-Dumas, son directeur juridique, trois juristes implantés localement, en Espagne, en France et en Italie. Chacun est le responsable juridique de sa zone pour la totalité des opérations du groupe qui y sont conduites. Des synergies sont développées entre la Belgique et la France, où de nombreuses problématiques sont communes. La direction juridique Europe et le siège mondial apportent leur support sur des dossiers spécifiques. Au Portugal, un avocat est le

conseil de longue date de la société. «C'est assez rare, car la politique de l'entreprise est d'avoir avant tout recours à ses ressources juridiques internes. De fait, les échanges entre les membres de l'équipe sont nombreux : Geoffroy Ribadeau-Dumas se rend en moyenne trois fois par an dans chacun des principaux pays de la zone et au moins une fois dans les autres. Deux à trois fois par an, l'ensemble des juristes de la zone Europe sont réunis pour des partages d'expériences et des revues des dossiers. Une fois par an une réunion au plan mondial a lieu.

Comment elle se positionne

Si Geoffroy Ribadeau-Dumas est rattaché fonctionnellement au directeur juridique Europe, il dépend du general manager Europe du Sud : «C'est un peu une exception dans le groupe de ne pas être rattaché au département finance. Par ailleurs, je suis membre du comité de direction du groupe en France.» Dans tout le groupe, le travail des juristes fait partie intégrante du mix des talents : «Le meilleur exemple est l'existence de meetings technico-légaux destinés à valider les futurs lancements de produits, les publicités

et toutes les actions de l'entreprise. Notre rôle est bien de savoir prendre ensemble une décision de prise de risque calculée. La collaboration avec la direction marketing est fondamentale.» C'est grâce à cette proximité que la direction juridique trouve les moyens les plus habiles pour développer et sensibiliser les équipes aux enjeux de la compliance à travers des démarches de sensibilisation réalistes et l'élaboration des meilleures pratiques possibles en rapport avec les objectifs à tenir.

Qui la conseille

La politique de l'entreprise est d'user avec parcimonie des compétences des conseils externes. Elle n'en demeure pas moins utilisatrice quelques fois de certains, toujours choisis avec beaucoup d'attention. Christophe Hénin du cabinet Intuity et Jacques-Antoine Robert de Simmons & Simmons sont loués pour leur réactivité et leur appréhension

unique des dossiers concernant les produits à statut pharmaceutique ou biocide et la responsabilité du fait des produits. Jean-Louis Fourgoux et son associée Leyla Djavadi de Fourgoux & Associés sont actifs en concurrence. Enfin, Philippe Fortuit intervient sur des questions plus générales de droit des affaires et de compliance. ■ Gabriel Mikulka